

Conditions générales de vente

Articles 1 - Définitions

Les différentes définitions sont d'application :

1. **Commerçant** : la personne physique qui vend des produits à distance auprès de consommateurs
2. **Consommateur** : la personne physique qui passe une commande à des fins privées
3. **Droit de rétractation** : le consommateur peut renoncer à la vente dans un délai de 14 jours civils

Article 2 – Le Commerçant

Florian Piette

Rue de la Paix 14, 1050 Bruxelles

Numéro de téléphone : 0496 285 170

Adresse e-mail : florian@brusselsbeerbox.com

Numéro d'identification à la TVA : 06 56 36 11

Article 3 – Champs d'application

1. Ces conditions générales s'appliquent aux produits publiés sur le site www.brusselsbeerbox.com
2. Les conditions générales de vente sont disponibles en ligne et il est possible d'en recevoir une copie par courrier via florian@brusselsbeerbox.com
3. En cas de conditions spécifique à un produit, le consommateur peut s'appliquer sur la condition qui lui est la plus favorable.

Article 4 – L'offre

1. L'offre comprend un intitulé précis qui fait référence au produit commercialisé par la brasserie.
2. Si plusieurs contenances existe, celui-ci devra être précisé.
3. Les illustrations sont non-contractuelles.
4. Les erreurs ou fautes manifestes n'engagent en rien la responsabilité du commerçant.

Article 5 – Le prix

Les prix incluent les taxes et accises.

Article 6 – Paiement

Le paiement se fait au comptant par carte bancaire . Il peut se faire également par virement en cas d'accord mutuel. En cas de paiement par virement, le délai d'exécution de la commande prend cours à partir du jour de réception du paiement.

Article 7 – Livraison et exécution

1. **Les frais de livraison** varient selon le pays et sont indiqué dans le panier.
2. **Délai maximal d'expédition de la commande** : 10 jours ouvrables sauf accord mutuel.
3. **Le lieu de livraison** est réputé être l'adresse que le consommateur a communiquée au commerçant.
4. **En cas de retard ou d'exécution partielle**, le consommateur sera informé dans un délai de 7 jours civils. Celui-ci peut demander un remboursement sans motif.
5. En cas d'exécution partielle, **un produit de remplacement** est proposé par le commerçant. En cas de refus, le commerçant remboursera les produits manquants. La totalité des frais de livraisons restent à charge du consommateur.
6. Sauf convention contraire expresse, **le risque d'endommagement et/ou de disparition** des produits est porté à la charge du commerçant jusqu'au moment où les produits sont livrés au consommateur. Le consommateur peut choisir entre un remboursement ou un nouvel envoi. Les nouveaux envois sont expédiés après réception de l'envoi précédent avec un délai maximal de 14 jours.
7. En cas de 2 envois successifs endommagés ou disparus, le commerçant se réserve le droit d'annuler la commande sans autre compensation que le remboursement de celle-ci.

Article 8 – Réclamations

1. Les réclamations doivent être introduites dans un délai de 14 jours.
2. Le commerçant y répondra dans un délai de 14 jours.

Article 9 - Litiges

Les ventes sont régies exclusivement par le droit belge.

Adresse administrative de Brussels Beer Box :

Florian Piette
Rue de la Paix 14
1050 Bruxelles